Jour J-76

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

Basculement du Budget des moyens au Budget-Programme

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

17/10/2019

Assemblées annuelles du Fmi et de la Banque mondiale P 2

Gon Coulibaly prône le renforcement de la coopération

Développement économique et social P3

Les entreprises invitées à se tourner vers l'entrepreneuriat inclusif

PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS P 7

Le secteur privé recommande d'accroître la part des Pme

Programme Compact du Millennium challenge corporation (Mcc) P 2

La création de centres de formation professionnelle dédiés au Btp à l'étude

Assemblées annuelles du Fmi et de la Banque mondiale

Gon Coulibaly prône le renforcement de la coopération

Le Premier ministre ivoirien est arrivé, hier, à Washington Dc aux États-Unis, pour prendre part aux Assemblées annuelles des deux institutions de Bretton Woods ouvertes le 14 octobre.

Le chef du gouvernement représente la Côte d'Ivoire aux Assemblées annuelles du Fmi et de la Banque mondiale qui se tiennent du 14 au 20 octobre, dans la capitale fédérale des États-Unis. C'est à 15h40, heure locale, que le Premier ministre ivoirien, ministre du Budget et du Portefeuille de l'État, Amadou Gon Coulibaly, a foulé le sol américain hier, en provenance de Paris. À sa descente d'avion, il a été accueilli par l'ambassadeur de Côte d'Ivoire aux États-Unis, Haïdara Mamadou. Avec à ses côtés une importante délégation constituée, notamment, du ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly ; du ministre auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa Sanogo, de plusieurs directeurs d'administration et des conseillers spéciaux. Cette participation aux Assemblées annuelles est une occasion pour le Premier ministre de prôner le renforcement de la coopération multilatérale et d'échanger sur des programmes qui lient son pays aux deux institutions de Bretton woods. *«C'est maintenant une tradition, comme vous le savez en avril, nous avons eu les assemblées du printemps et en octobre les assemblées annuelles du Fonds mondial et de la Banque mondiale. Je conduis la délégation de notre pays pour participer à ces assemblées pour une fois de plus renforcer notre coopération avec ces institutions de Bretons Woods. J'ai le plaisir de vous annoncer que nous serons reçus par la nouvelle directrice du Fonds, nous aurons une audience avec le président de la Banque mondiale. Avec tous ces dirigeants, nous ferons le point de notre coopération ».* C'est en ces termes que le Premier ministre a dévoilé l'objet de son séjour dans la capitale fédérale américaine. Puis de se réjouir en ces mots: *« Le 1er octobre dernier, la mission du fonds a indiqué que l'économie ivoirienne est robuste, solide et les perspectives économiques sont bonnes. C'est une mission à forte potentialité. Il y a aussi le Pnd 2016-2020 que nous devons continuer de dérouler, à ce niveau, la Banque mondiale continue de nous soutenir »*

Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, a été accueilli chaleureusement à son arrivée à washington Dc. (PHOTOS : DR)

En effet, ces deux poids lourds de la communauté financière internationale n'ont pas arrêté de décerner des satisfécits aux autorités ivoiriennes. De l'avis des experts du Fmi, l'inflation est restée faible, en dessous de la norme communautaire de 3% de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). En plus, le déficit budgétaire devrait atteindre 3% en 2019, conformément à la norme de convergence sous régionale. Du côté de la Banque mondiale, l'indice sur l'Évaluation des politiques et des institutions en Afrique (en abrégé Cpia en anglais) révèle que la Côte d'Ivoire figure parmi les 10 meilleurs pays d'Afrique subsaharienne en matière de politiques économiques, avec une note globale de 3,4 sur 6, alors que la moyenne est de 3,1.

Ces performances macro-économiques sont également reconnues dans le rapport de l'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (Iiga) 2018. Il en ressort que la Côte d'Ivoire est passée du 41e rang en 2008 au 22e en 2017, soit une évolution nette de dix-neuf places dans le classement général des 54 États africains.

Les assemblées annuelles seront également une occasion pour le Premier ministre de partager les recettes de son pays en matière de politiques économiques et de stratégies de développement marquées par des progrès sociaux indéniables.

Ce rendez-vous planétaire réunit plus de 1300 participants dont des hommes politiques, des dirigeants de banques centrales et ministères techniques, des parlementaires, des acteurs du secteur privé, des représentants d'organisations de la société civile, des experts issus des milieux universitaires■

ÉMELINE P. AMANGOUA
ENVOYÉE SPÉCIALE À WASHINGTON DC

Baptême du feu de Kristalina Georgieva

L'une des principales nouveautés des Assemblées annuelles des institutions de Bretton Woods, ouvertes le 14 octobre à Washington DC, tient à un visage inhabituel : celui de Kristalina Georgieva. La Bulgare qui a succédé le 1er octobre à la Française Christine Lagarde à la tête du Fmi effectue, pour ainsi dire, son baptême du feu à cette rencontre de haut niveau de Brettton Woods. La lutte contre la pauvreté, le ralentissement de la croissance internationale, l'impact des changements climatiques, la bonne gouvernance, les tensions commerciales, l'efficacité de l'aide publique au développement sont autant de sujets qui meubleront les débats des deux instances financières mondiales. Mais la toute nouvelle directrice générale du Fmi, qui connaît les rouages de la finance internationale est consciente du défi qui l'attend. « C'est une responsabilité énorme d'être à la tête du Fmi à un moment où la croissance économique continue de décevoir, où les tensions commerciales persistent et où l'endettement se situe à un nouveau record (). Notre priorité consiste à aider les pays à réduire au minimum le risque de crises et à être prêts à faire face à des ralentissements. Cependant, nous ne devons pas perdre de vue notre objectif à long terme; à savoir promouvoir des politiques monétaires, budgétaires et structurelles qui permettent de renforcer les économies et d'améliorer la vie des populations », a-t-elle déclaré à l'issue de sa nomination par le Conseil d'administration du Fmi.

Kristalina Georgieva est titulaire d'un doctorat en sciences économiques et d'une maîtrise en économie politique et sociologie de l'Université d'économie nationale et mondiale de Bulgarie, où elle a enseigné de 1977 à 1991. La nouvelle patronne du Fmi a travaillé à partir de 2010 à la Commission européenne en tant que commissaire chargée de la Coopération internationale, de l'aide humanitaire et de la réponse aux crises, puis vice-présidente chargée du Budget et des ressources humaines. La Bulgare était directrice générale de la Banque mondiale depuis janvier 2017. Du 1er février 2019 au 8 avril de la même année, elle a été présidente par intérim du Groupe de la Banque mondiale■

EPA

Développement économique et social

Les entreprises invitées à se tourner vers l'entrepreneuriat inclusif

Abidjan a abrité, trois jours durant, au siège du patronat, la 11e conférence Meide portant sur l'innovation, le développement et l'inclusion économique des jeunes et des femmes par de nouveaux modèles d'affaires.

La Maison de l'entreprise au Plateau (siège du Patronat, Ndlr) a abrité, du 8 au 10 octobre, la 11e conférence Meide (Modèles d'innovation et de développement basés sur les résultats probants, Ndlr). Qui a porté sur la thématique de l'innovation suivie de la conférence de clôture du projet *«Inclusion économique des jeunes et des femmes par l'entrepreneuriat inclusif : cas de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Kenya »*.

Elles ont été organisées par la Cellule d'analyse de politique économique du Centre ivoirien de recherche économique et sociales (Capec-Cires) avec l'appui de l'Université des Unions unies aux Pays-Bas, le Laboratoire d'analyse quantitative appliquée au développement du Sahel (Laqad-S) de l'université de Ouaga 2 et l'Institut kenyan de recherche et d'analyse des politiques publiques (Kippra), avec l'appui financier du Centre de recherches pour le développement international (Crdi). L'objectif de ces deux conférences de haut niveau qui ont été ouvertes par le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, est de contribuer dans un premier temps à une meilleure compréhension des facteurs explicatifs et des effets de l'innovation et dans un second temps à la maîtrise des déterminants et des impacts de l'entrepreneuriat inclusif.

Les participants à la conférence après la cérémonie de clôture. (PH : DR)

Après les trois jours de travaux, les chercheurs, les doctorants et tous les autres participants ont formulé plusieurs recommandations. D'abord, que l'innovation soit constante dans les modes organisationnels de vie et de production. Pour le Pr Alban Ahouré, directeur de la Capec-Cires, *« c'est le gage du développement »*. Aussi, a-t-il été recommandé aux entreprises, tout en restant focalisées sur la recherche de profit, de contribuer à la réduction de la pauvreté et à travers les nouveaux modèles d'affaires plus connus sous le concept de l'entrepreneuriat inclusif. *«Nous avons collecté des données auprès d'un échantillon très représentatif et allons voir comment ce modèle d'affaire peut aider. Et nos résultats, que ce soit en Côte d'Ivoire, au Kenya ou au Burkina Faso, montrent bien que ce modèle peut avoir un effet sur la réduction de la pauvreté »*, a argué le Pr Alban Ahouré. L'entrepreneuriat inclusif se définit comme un modèle d'affaires dans lequel l'entreprise intègre dans sa chaîne de production des personnes au bas niveau de l'échelle.

Prononçant le discours de clôture de la conférence, Pr Ramata Ly-Bakayoko, ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, a rappelé que *« l'autonomisation des femmes et l'emploi des jeunes font partie des priorités du Programme social du Gouvernement (Ps Gouv 2019-2020) »*. Et d'en déduire : *« Chers collègues chercheurs, convenez avec moi que vos travaux intéressent mon département au plus haut point (…) Je reste en attente des conclusions sous forme de documents de politique, pour ce qui concerne les analyses faites sur le genre, les femmes, la famille et les enfants »*■

FAUSTIN ÉHOUMAN

Programme Compact du Millennium challenge corporation (Mcc)

La création de centres de formation professionnelle dédiés au Btp à l'étude

Au siège de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci), dans le quartier du Plateau, les acteurs du Bâtiment et des travaux publics (Btp) se sont réunis hier, avec à leur tête Philippe Ekponon, président du Groupement ivoirien du bâtiment et des travaux publics (Gibtp). Objectif : échanger dans le cadre du projet de création et de gestion du centre de formation professionnelle dédié aux métiers des travaux publics. C'est une initiative qui devrait voir le jour grâce au programme Compact du Millennium challenge corporation (Mcc). Ce don du gouvernement américain de 500 millions de dollars (plus de 300 milliards de FCfa), en plus de mettre un accent sur les terrains industriels, l'administration fiscale (fiscalité / parafiscalité) et la mobilité des biens et des personnes à Abidjan, fait également un focus sur le capital humain. D'où cette rencontre du Plateau.

Les représentants du Btp, du Mcc ainsi que ceux du secteur public ont pris part aux travaux. (PH : DR)

Le projet de création et de gestion du centre de formation professionnelle dédié aux métiers des travaux publics arrive dans un contexte où les besoins du marché dans le Btp, un milieu en perpétuel mouvement, ne correspondent nécessairement pas avec l'offre de formation proposée par certains établissements de formation. Pour le président du Gibtp, il faut aller rapidement à la création de cette école pour soutenir les besoins du secteur. C'est ainsi que, pour la mise en œuvre de ce projet de construction d'un centre de formation, un cabinet a été recruté pour conduire les différentes études. Un site a même déjà été identifié à Dabou (une cinquantaine de km à l'ouest d'Abidjan,) grâce à la mairie de cette ville pour abriter les locaux. Les résultats finaux de cette étude « sont attendus à la fin de cette année», rassure Philippe Ekponon, suivi de l'appel à projets en janvier 2020, selon Mahmoud Bah, représentant résident du Mcc en Côte d'Ivoire. Dans le cadre du renforcement du capital humain, le Compact du Mcc table, dans l'ensemble, sur la construction de trois ou quatre centres de formation professionnelle dans divers secteurs d'activités.

Il est attendu du secteur privé, dans le cadre de ce projet, d'assurer sa conception, d'apporter une contribution à l'investissement initial (nature ou espèces), d'identifier et établir un partenariat avec un professionnel de la formation. Le secteur privé devra également proposer la dénomination et l'établissement, du statut juridique de ce centre, une gouvernance et aussi veiller au développement des capacités d'autofinancement de ce centre. *« Passons aux actes, prenons des initiatives pour développer ce centre »*, insiste le président du Gibtp. Mahmoud Bah, à l'occasion, a rappelé l'urgence d'aller vite, d'autant plus que le Mcc qui a démarré depuis le 5 août 2019 n'a qu'une durée de cinq ans. Le projet est également soutenu par le ministère en charge de la Formation professionnelle et celui de l'Équipement et de l'Entretien routier. Avec 1785 entreprises intervenant dans le Btp, le secteur représente un chiffre d'affaires de 886,7 milliards de FCfa et contribue à 4,6% du Pib■

ANOH KOUAO

Enseignement supérieur et Recherche scientifique / Dr **Dely Mamadou**, chef de cabinet :

« Il n'y aura plus de réorientation dans l'enseignement supérieur ! »

Les orientations dans l'enseignement supérieur seront disponibles la semaine prochaine. Avec une gestion plus de l'effectif, assure le chef de cabinet du ministre Mabri Toikeusse.

Les élèves des lycées et collèges ont repris le chemin de l'école depuis bientôt deux mois, pendant que les nouveaux bacheliers se tournent les pouces. À quand les orientations dans le supérieur ?
Nous n'avons pas le même agenda que le secondaire et vous n'ignorez pas que c'est après les résultats définitifs du Baccalauréat et du Brevet de technicien supérieur que nous commençons à travailler sur les orientations des nouveaux bacheliers. Les orientations seront disponibles la semaine prochaine.

En termes de chiffres, peut-on connaître le nombre de bacheliers que vous avez sous la main ainsi que les places disponibles ?
Depuis bientôt trois ans, ce sont environ 80 mille bacheliers qui s'inscrivent sur la plateforme du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Après avoir orienté le maximum que nos sept universités publiques peuvent accueillir, le ministère oriente les autres [illegible] construction d'infrastructures d'accueil et plus précisément de salles de classe, de salles de travaux dirigés et autres amphithéâtres, nous sommes encore dépendants des établissements privés, notamment ceux qui forment au Brevet de technicien supérieur. Nous avons un peu moins de 25 mille places disponibles pour nos universités publiques et l'État paie pour les autres étudiants dans le privé. Je voudrais souligner que tout étudiant inscrit sur notre plateforme est orienté.

(PHOTO : DR)

Cependant, après chaque orientation, on constate des recrutements parallèles avec le système de réorientation. Pensez-vous pouvoir juguler un jour ce phénomène ?
Cette pratique existe depuis plusieurs années. Nous l'avons trouvée en place. Et, pour ne pas faire de césure froide, nous avons, dans un premier temps, fait baisser les possibilités pour les uns et les autres de faire d'autres choix que ceux de la commission d'orientation. Cette année, il n'y aura pas de réorientation ! Les résultats de la commission d'orientation qui seront disponibles la semaine prochaine ne connaîtront pas de modification !

Ces réorientations anormales impactent-elles la qualité de la formation et le coût pour l'État ?
Bien sûr que ces réorientations ont des conséquences sur la qualité de l'enseignement. Si par exemple l'université Nangui Abrogoua d'Abobo/Adjamé nous dit que pour la première année, elle ne peut accueillir que 150 étudiants pour le tronc commun de médecine et que par la pratique des réorientations cette faculté se retrouve avec 400, voire 500 étudiants, la qualité de l'enseignement, à cause du sureffectif, s'en ressentira et le coût en termes d'heures complémentaires à payer aux enseignants flambe à coup sûr pour l'État ; et ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Nous allons mettre fin à cela ! Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Dr Albert Abdallah Toikeusse Mabri, n'a de cesse de dire que la responsabilité incombe au système éducatif de former un capital humain doté de compétences appropriées pour répondre aux besoins actuels et futurs de l'économie ivoirienne. Si nous voulons, à travers nos institutions d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, améliorer la contribution de notre pays à la croissance mondiale, il est clair qu'il nous faut des ressources humaines de qualité. Vous comprenez donc qu'il n'est plus question de désorganiser le système en voulant faire plaisir à quelques-uns.

Si, par exemple, l'université Nangui Abrogoua d'Abobo/Adjamé nous dit que pour la première année, elle ne peut accueillir que 150 étudiants pour le tronc commun de médecine et que par la pratique des réorientations, cette faculté se retrouve avec 400, voire 500 étudiants, la qualité de l'enseignement, à cause du sureffectif, s'en ressentira et le coût, en termes d'heures complémentaires à payer aux ensei-

La date de la rentrée académique pour les nouveaux étudiants est-elle connue ?
Nos grandes écoles publiques ont déjà effectué leur rentrée, notamment l'Institut national polytechnique Houphouët-Boigny de Yamoussoukro qui accueille des nouveaux bacheliers par voie de concours. Dans certaines universités et selon les départements, l'année académique 2019-2020 a commencé. La rentrée universitaire pour les nouveaux bacheliers est prévue après la rentrée solennelle qui aura lieu le 4 novembre à l'université Jean Lorougnon Guédé à Daloa ■

RÉALISÉE PAR
BLEDSON MATHIEU

CEGEX
CENTRE DE GESTION ET D'EXPANSION
55, Bd Général de Gaulle - 01 BP 762 Abidjan 01
TEL : 20 21 13 88 / 20 21 28 61 - FAX : 20 21 47 20
E-MAIL : cegex@aviso.ci - cegeximmo@yahoo.fr

AVIS DE VENTE

MARCORY RESIDENTIEL
Apt de 3 p. (2 CH, 1 SB, 1 SE)+ garage au 4ème étage d'une résidence.

II PLATEAUX AGHIEN
Derrière Bureaux CEI, Villa 5 p. (4 CH, 1SB, ISE)

RIVIERA GOLF IV
•Villa triplex de 12 p. (6 CH, 4 SE, 1 SB) sur un terrain de 1.946 m²
•Villa duplex 10p. (5 CH, 3 SB, 2 SE) sur un terrain de 1.425 m²

COCODY AMBASSADES
Villa 7/8 p. avec piscine et dépendances sur terrain de+ de 3.000 m²

Nous consulter

Invité des rédactions

Bruno Koné à *Fraternité Matin* aujourd'hui

Le Groupe de presse accueille le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme dans le cadre de sa tribune d'échanges *L'invité des rédactions*.

Le Groupe Fraternité Matin reçoit, aujourd'hui, le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Koné Nabagné, dans ses locaux dans le cadre de sa tribune d'échange *L'invité des rédactions*. L'hôte de Fraternité Matin présentera les actions menées par son département et qui concourent à la réalisation du Programme social du gouvernement (PS-Gouv 2019-2020). Bruno Koné fera un exposé dont le thème est "Construction, logement et urbanisme : réformes et innovations pour améliorer le service à l'usager". Outre les grands axes de la politique du maroquin dont il a la charge, le ministre évoquera certainement les ambitions gouvernementales en termes de renforcement du cadre législatif et réglementaire pour harmoniser davantage la politique publique et les activités des opérateurs économiques, mais également des particuliers sur le terrain. Notamment les efforts pour faciliter et accélérer l'obtention des documents administratifs nécessaires dont la délivrance incombe à ses services. Plus spécifiquement, en ce qui concerne les Acd dont la signature avait été quasiment bloquée pour remettre de l'ordre dans les fichiers. Bruno Koné devrait donner quelques indications sur les avancées en matière de logements sociaux dans le cadre du vaste programme inspiré par le Président de la République, afin de résorber le besoin important de logements pour les couches les moins nantis de la société ivoirienne.■

ABOUBAKAR BAMBA

Filière cacao

L'Icco se rapproche des réalités des producteurs

Kobenan Kouassi Adjoumani a reçu, à son cabinet une délégation de l'Organisation internationale du cacao (Icco). (PH : DR)

Le directeur exécutif de l'Organisation internationale du cacao (Icco), Michel Arrion, a réitéré mardi le soutien de l'Icco au gouvernement ivoirien dans sa quête pour l'amélioration des conditions de vie des producteurs de cacao.

À l'issue d'une audience avec le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani, M. Arrion a réaffirmé la volonté de l'Icco de se rapprocher des réalités des producteurs de cacao, afin de leur apporter son expertise dans l'analyse et la résolution des problèmes auxquels ils sont confrontés.

L'Icco a pour mission de réguler et d'améliorer le fonctionnement de la filière cacao dans le monde, dans le respect des accords internationaux conclus par les États membres. Cet organisme œuvre en faveur d'une économie cacaoyère durable tenant compte des aspects sociaux, économiques et environnementaux, à travers des initiatives et programmes qui engagent les différents acteurs de la chaîne de valeur.

Le ministre Adjoumani a réitéré la disponibilité de ses services pour travailler avec l'Icco, saluant l'organisation pour son combat en faveur du bien-être des producteurs de cacao.

Créée sous les auspices des Nations unies, et basée au Royaume-Uni depuis 1973, cette organisation composée de 51 pays membres (21 exportateurs et 30 importateurs) a une expertise qui couvre plusieurs domaines.

Il s'agit, entre autres, de l'assistance technique aux pays membres dans la définition et la mise en œuvre de stratégies de renforcement des capacités, la gestion de projets, les études économiques du secteur du cacao dans le monde. Aussi, la collecte, l'analyse et la diffusion de données statistiques se traduisent-elles par la publication d'un bulletin trimestriel de statistiques, la publication d'un annuaire mondial sur le cacao et la revue mensuelle du marché du cacao.

L'institution organise également des cadres de concertation et d'échanges sur l'or brun à travers des conférences mondiales sur le cacao (Wcc), de même que l'organisation de séminaires et ateliers de formation des acteurs de la filière cacao dans le monde.■

AIP

République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail

Contrat de Désendettement et de Développement

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (MENETFP)

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Projet C2D Education – Formation UCP- EF

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°T 544/2019

AVIS DE REPORT

L'Unité de Coordination du Projet C2D - Education Formation (UCP-EF) informe les candidats à l'Appel d'Offres International **N° T 544/2019** relatif aux **travaux de construction des colleges de proximité du C2D2 Phase 1 : Construction de 77 collèges de proximité** que suite à un additif au dossier, la date limite de dépôt des plis prévue pour le **mercredi 23 octobre 2019** est reportée au **mardi 05 novembre 2019 à 10 h 00**.

Les candidats intéressés par cet Appel d'Offres sont priés de se rapprocher de l'Autorité Contractante pour de plus amples informations.

L'ouverture des plis est prévue **le même jour (mardi 05 novembre 2019) à 10h 30**.

Bacary KAMARA

Unité de Coordination du Projet Education Formation du C2D
Abidjan, deux (2) Plateau, quartier Polyclinique, non loin de la Fondation SERVIR, rue K20 Lot 1349, Ilot 139, BP: 01 BP 2141 Abidjan01,Tél : 22 51 51 30/31

CHERS LECTEURS

" C'EST VOUS QUI LE DITES " est la nouvelle rubrique qui vous est dédiée, ***les lundis, jeudis et samedis***.

Avec vos mots et dans votre style, dites -nous ce qui vous tient à cœur. Vous pouvez grogner, féliciter, proposer, dénoncer...

(Écrivez-nous aux nouvelles adresses suivantes :

amedee.assi@fratmat.info

Services financiers

Les consommateurs formés sur l'importance de la médiation

La formation a été dispensée par un négociateur expert de la Cour d'arbitrage Côte d'Ivoire.

L'Observatoire de la qualité des services financiers de Côte d'Ivoire (Oqsf-CI) a organisé, hier, un séminaire sur « La place de la médiation dans la protection des consommateurs des services financiers », à l'intention des consommateurs de services financiers.

Animé par Mme Kouamé Koffi Marie-Chantal, expert médiateur à la Chambre de la Cour d' Arbitrage Côte d' Ivoire (Caci), le séminaire qui s'est tenu à la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire, s'inscrit dans le cadre des activités de sensibilisation et de formation menée par l'Oqsf-CI pour favoriser le règlement amiable des litiges individuels entre les fournisseurs de services financiers et leur clientèle.

S'exprimant sur la mission de l'Observatoire de la qualité des services financiers de Côte d'Ivoire, son secrétaire exécutif, Moussa Mamadou, a indiqué qu'il se situe au cœur de la relation entre les fournisseurs de services financiers et leur clientèle avec pour principales missions de contribuer à améliorer la qualité des produits et services financiers de détail, à protéger les consommateurs desdits produits et services et à diffuser la culture financière.

Dans cette optique, l'Oqsf -CI s'est doté d'un dispositif de médiation financière pour favoriser le règlement amiable des litiges individuels entre les fournisseurs de services financiers et leur clientèle. *«La médiation dont il est ici question s'entend de tout processus structuré, quelle qu'en soit la dénomination, par lequel deux ou plusieurs parties tentent de parvenir à un accord en vue de la résolution amiable de leurs différends, avec l'aide d'un tiers, le médiateur, choisi par elles ou désigné, avec leur accord, par une juridiction ».*

Encore méconnue de la plupart des Ivoiriens, cette voie alternative de règlement des conflits n'est pas très utilisée, a déploré l'expert médiateur de la Caci. Après avoir rappelé ses avantages, notamment la célérité avec laquelle les conflits sont dénoués, elle a exhorté les consommateurs à y recourir si besoin est. « Nous assistons à un séminaire important pour la protection des intérêts économiques et financiers des consommateurs. Toutes les transactions passent par le service financier. Sa méconnaissance expose le consommateur à des risques importants », a déclaré Doukoua Goudé, président de la Confédération des organisations de consommateurs de Côte d'Ivoire (COC-CI)■

DAVID YA

Les participants au séminaire ont félicité l'Observatoire de la qualité des services financiers, organisateur de la rencontre, pour cette initiative. (PH : DR)

Filière bois

Des professionnels du nord et des industriels du sud s'unissent

La mise en œuvre du projet a permis de mettre en place deux coopératives légalement constituées en vue de les mettre en relation avec les industriels pour leur approvisionnement en bois d'origine légale. Il est clair qu'une relation commerciale solide entre les industriels du bois installés au sud et les opérateurs exerçant leurs différents métiers dans le nord de la Côte d'Ivoire, réduirait significativement l'exploitation forestière illégale dans cette partie du pays". Ces propos sont de Boubacar Ben Salah, président du syndicat des producteurs industriels du bois (Spib), par ailleurs, coordonnateur du projet Fao.Il s'est exprimé ainsi le 10 octobre dans une des salles de conférences du Centre épiscopal régional d'Afrique de l'Ouest (Cerao). Et ce, à la faveur de l'atelier de clôture sur le "renforcement des capacités des opérateurs du marché domestique du secteur bois".

Dans la foulée, les présidents des deux coopératives Wognon et Wobin, Coulibaly Abou Guillaume et Soro Aly, ont pris chacun la parole pour réitérer leur engagement à parfaire cette nouvelle collaboration pour *« la préservation et la protection* de la faune et des forêts».

En outre, les uns et les autres ont procédé à la signature de protocoles, en présence de nombreux syndicats du secteur bois, de Nanan N'depo Dodo Didace, vice-président de la Chambre des rois et chefs traditionnels de Côte d'Ivoire.

Pour le directeur général de la Faune et des Forêts, le colonel Elvire Zouzou, *" les résultats sont visibles par la création de deux coopératives qui ont signé un protocole afin d'apporter un minimum de solutions à l'approvisionnement en produits bois dans la zone nord de la Côte d'Ivoire ainsi qu'une meilleure connaissance de la réglementation forestière et le déroulement de plusieurs études".*

À cette occasion, quatre communications dont celles portant sur l'état d'avancement du processus accord de partenariat volontaire (Apv) en Côte d'Ivoire, la cartographie des acteurs et l'estimation des besoins des opérateurs du secteur bois du nord ainsi que l'appui à la formalisation des acteurs du secteur bois de Korhogo et de ses environs ont été faites.

Le projet a duré un an (Septembre 2018-Septembre 2019) et a été marqué par plusieurs études et ateliers■

E. KOUASSI

Modernisation et digitalisation de l'administration

Les cadres du ministère de l'Économie numérique renforcent leurs capacités

Le gouvernement s'est engagé, depuis quelques années, dans la modernisation et la digitation de l'administration ivoirienne. Un vaste et ambitieux projet pour lequel les autorités ne lésinent pas sur les moyens financiers et techniques, mais qui nécessite surtout des ressources humaines de qualité. C'est dans ce cadre que les agents du ministère de l'Économie numérique et de la Poste se donnent les moyens d'être à jour des dernières connaissances. C'est tout le sens de la session de formation à laquelle prennent part, depuis le 16 octobre, à l'hôtel Novotel au Plateau, des dizaines de hauts responsables dudit ministère. Procédant à l'ouverture de la session, l'inspecteur général du ministère de l'Économie numérique et de la Poste, Rodolphe Kouadio, a rappelé l'importance que le premier responsable du maroquin accorde à la formation et au renforcement des capacités de ses collaborateurs. Afin d'atteindre les objectifs assignés à son département. En effet, a-t-il argué, *« le changement numérique est une obligation et non une option (...) Ses retombées sont vitales pour nos sociétés et nos administrations. C'est pourquoi le gouvernement a mis en place notre département dont il attend beaucoup ».* La formation est assurée par des experts issus du ministère de la Modernisation de l'administration et de l'Innovation du service public■

ABOUBAKAR BAMBA

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
Agence Nationale De l'Environnement
ANDE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

ENQUÊTE PUBLIQUE A SAN-PEDRO

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), à travers l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de la validation du rapport de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE USINE DE TRANSFORMATION DE FEVES DE CACAO EN ZONE INDUSTRIELLE DE SAN-PEDRO, présenté par la société TRANSCAO, une Enquête Publique est organisée du MERCREDI 16 OCTOBRE 2019 au MARDI 29 OCTOBRE 2019 inclus.

A cet effet, un registre est ouvert à la PREFECTURE DE SAN-PEDRO pour recevoir et enregistrer toutes les réclamations et observations qui pourraient être faites, et ce, tous les jours ouvrables de 07h30 mn à 12h30 mn et de 14h30 mn à 16h30 mn.

LA DIRECTRICE

DÉVELOPPEMENT DE LA CÔTE D'IVOIRE

Vers un nouveau pacte Etat-secteur privé

Ce qu'il va se passer en 2030

Au nombre des rencontres stratégiques qui consacrent le bilan de la marche du pays vers le développement et qui permettent aussi de dégager les perspectives pour les années à venir, figure en bonne place la "*Cgeci Academy*", forum économique annuel du secteur privé ivoirien. Cette année, le thème retenu était: «*Environnement des affaires: Quel modèle à privilégier pour le développement des entreprises en Afrique ?*».

L'événement a mobilisé du monde, en qualité et en quantité. Et c'est à juste titre que le président du patronat ivoirien, Jean-Marie Ackah déclarait, mardi 15 octobre 2019: «*Je crois pouvoir dire que notre forum a été un succès...*». Dans un tel contexte, le gouvernement ne pouvait que s'aligner sur les recommandations formulées par l'ensemble du secteur privé, si tant est que, comme le soutenait le secrétaire général de la présidence, Patrick Achi, les résultats exceptionnels enregistrés par la Côte d'Ivoire en 8 ans n'auraient pu être possibles sans le secteur privé.

Le secrétaire général de la présidence a fait des confidences sur les projets du gouvernement pour le secteur privé. (Ph. DR)

Lequel secteur privé, faut-il le souligner, est considéré comme le "*moteur indiscuté d'une économie moderne, compétitive et ouverte*". «*Celui-ci, certains ne le savent peut-être pas, représente 2/3 du total des investissements, 83% des emplois et contribue à 90% des ressources budgétaires de l'État. En un mot comme en mille, le constat est clair et précis. Il montre indubitablement que c'est l'ensemble du secteur privé qui génère la richesse nationale*», déclarait Patrick Achi au nom du président de la République, Alassane Ouattara.

Partant de ce constat, le gouvernement, par la voix de Patrick Achi, a décidé de sceller un nouveau pacte avec le secteur privé. «*Vos conclusions que nous endossons entièrement, et qui convergent, soulignent donc l'impérieuse nécessité d'instaurer une nouvelle alliance entre l'État et le secteur privé afin d'accélérer le développement de notre pays*», déclarait-il.

Ce nouveau pacte entre le public et le privé sera acté dans la "*Stratégie Côte d'Ivoire 2030*" dont les réflexions sont en cours.

Patrick Achi, en effet, confiait que *la "Stratégie Côte d'Ivoire 2030"* induira un véritable changement, une rupture, qui «*permettra à la Côte d'Ivoire d'aller deux fois plus vite et deux fois plus loin*» dans sa marche vers le développement. Dans cette alliance nouvelle en perspective dont le secrétaire de la présidence attribue la paternité au président Alassane Ouattara, «*il s'agira d'un changement absolu de paradigme, d'un changement profond de notre écosystème socio-économique, dans lequel une véritable transformation culturelle sera indispensable à la transformation structurelle de l'économie*», a-t-il indiqué.

E. LATH

Voici le pays modèle que la Côte d'Ivoire a choisi

«Que faire de plus, de mieux, comment le faire et avec qui le faire ? Garder notre modèle en l'améliorant ? Le changer ?» Ce sont autant de questions que le gouvernement s'est posé dans le cadre de la formulation de sa politique stratégique de développement de la Côte d'Ivoire.

Ces questionnements l'ont conduit à revoir les schémas qui étaient en place en s'inspirant de modèles de pays dans le monde qui, au cours des trente dernières années, ont atteint des performances comparables à celles auxquelles les dirigeants actuels aspiraient. On apprend que deux exemples pratiques au Vietnam ont inspiré les autorités. Le premier, c'est qu'en 25 ans, les exportations de ce pays à destination des États-Unis, ont été multipliées par 300, passant de 120 milliards de fcfa à 36 000 milliards de fcfa. L'autre exemple concerne le secteur du riz. Dans ce pays, les usiniers exportateurs de riz ont pu avoir accès, sous l'impulsion de l'État, à des financements de leur fonds de roulement en devises et à des taux d'intérêt bonifiés extrêmement bas, leur donnant une compétitivité sans précédent.

Dans le premier cas, l'émissaire du gouvernement, Patricjk Achi, fait le commentaire selon lequel, ce ne sont pas les actions de quelques commerciaux d'entreprises privées, fussent-ils excellents, qui auraient permis seuls, d'atteindre de tels résultats. Dans le second cas, son commentaire est que c'est véritablement l'action conjuguée d'un État conquérant et d'un secteur privé dynamique qui a rendu possible un tel exploit.

E.L

PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

Le secteur privé recommande d'accroître la part des Pme

La 8e édition de la "*Cgeci Academy*" a pris fin, mardi 15 octobre 2019, à Sofitel Abidjan hôtel Ivoire, avec à la clé des recommandations fortes tant à l'endroit de l'État de Côte d'Ivoire que des acteurs du secteur privé eux-mêmes.

Sur le plan financier, les assises 2019 de la "Cgeci Academy" ont recommandé au gouvernement d'accroître la part des Petites et moyennes entreprises (Pme) dans la commande publique tout en leur garantissant les délais de paiement. Aussi, qu'il faut initier à leur endroit, des reformes leur garantissant un financement adapté. Pour adresser la question spécifique des startups qui prennent de plus en plus du terrain dans le paysage socio-économique du pays, le secteur privé national a dit vouloir la création d'un cadre réglementaire pour les financements alternatifs destinés à cette catégorie d'entreprise.

Sur le plan fiscal, le patronat ivoirien a fait savoir qu'il voulait que le processus de mise en œuvre de la réforme fiscale s'accélère, mais avec un accent particulier sur l'élargissement de l'assiette fiscale.

La question de l'amélioration de la qualité de l'offre et l'accès aux infrastructures de base pour les entreprises au sein des zones industrielles a été inscrite également au tableau des actions auxquelles le gouvernement devrait accorder plus d'attention dans ses initiatives portant sur l'amélioration de l'environnement économique et commercial.

Le rendez-vous du secteur privé ivoirien a consacré, cette année encore, des recommandations pertinentes à même de donner un coup d'accélérateur au développement des entreprises nationales. (Ph. DR)

Pour le secteur privé, un environnement des affaires sécurisé attire non seulement les investisseurs, mais aussi, il est gage de développement des activités économiques et commerciales. C'est la raison pour laquelle les recommandations ont aussi été orientées sur le plan sécuritaire avec une invitation à l'État à garantir la sécurité juridique et judiciaire pour le développement des entreprises.

De façon générale, un appel a été lancé à tous les acteurs (publics et privés, partenaires, etc.) d'œuvrer pour la promotion d'un environnement des affaires qui accélère le développement des entreprises africaines. Et de l'État spécifiquement, le secteur privé attend qu'il améliore la qualité du partenariat et des cadres de dialogue qui les réunissent; qu'il renforce les capacités techniques des services publics pour une meilleure prise en compte des enjeux du secteur privé; qu'il poursuivre la dynamique de réformes engagées en faveur du secteur privé.

La mise en œuvre effective de toutes ces recommandations, devrait, à en croire la vice-présidente du comité scientifique, Roseline Barouan, permettre au secteur privé de jouer pleinement son rôle en tant que moteur de la croissance économique du pays.

Élysée LATH

COOPÉRATION INTERNATIONALE

La Côte d'Ivoire aux assemblées annuelles de la Banque mondiale

Les assemblées annuelles de la Banque mondiale réunissent les dirigeants de divers horizons autour des grands dossiers mondiaux, notamment la conjoncture économique mondiale, la lutte contre la pauvreté, le développement économique, l'efficacité de l'aide publique au développement. Aussi, ce rendez-vous donne-t-il l'occasion aux autorités des pays présents de mener des discussions avec celles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (Fmi) sur leur coopération. C'est dans ce cadre que le Premier ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly conduit la délégation ivoirienne à cette rencontre qui se tient du 16 au 20 octobre 2019, à Washington (Etats Unis). Avec une croissance moyenne de 8% par an, la Côte d'Ivoire fait partie des 10 pays ayant les taux de croissance économique les plus élevés au monde. Au terme de la 5ème revue du Programme économique et financier triennal de la Côte d'Ivoire, le 02 octobre 2019, Céline Allard, chef de mission du Fmi, a dit le satisfecit de son institution. La Banque mondiale, satisfaite également de sa coopération avec la Côte d'Ivoire, réaffirmait en juillet 2019, par la voix de sa directrice des opérations, Coralie Gevers, son engagement à renforcer la coopération avec le pays.

Karène Dakoua (Stg)

ASSURANCE MALADIE

Un système de santé numérique universel présenté

L'hôtel Pullman d'Abidjan-Plateau a servi de cadre, hier mercredi 16 octobre 2019, à la présentation de PassCare, un système de santé numérique solidaire destiné aux assurés sociaux africains et qui permet aux assurés de gérer eux-mêmes les informations sur leur état de santé. Il s'agit d'un passeport de santé numérique universel connecté à une plateforme technologique et qui contient toutes les informations relatives à l'état de santé de son détenteur. C'était au cours de la 1ère journée africaine d'e-santé dénommée "*TakeCareShow*", à laquelle ont participé des professionnels de la santé, de l'assurance maladie, et du secteur des Tic. L'événement était présidé par le ministre de l'Artisanat, Sidiki Konaté, qui représentait son collègue de la Santé et de l'Hygiène publique en mission à l'étranger, Dr Eugène Aka Aouélé.

Le ministre Sidiki Konaté en compagnie ici du docteur Adnan El Bakri (Ph. DR)

Selon Dr Adnan El Bakri, Pdg de la structure Innovhealth, le PassCare n'est pas juste un passeport de santé numérique universel, une carte de santé. C'est surtout une vision qu'il a eue après 15 ans d'études de médecine. «*Cette vision consiste à dire que l'accès aux soins de santé doit passer d'abord par l'accès à l'information médicale. C'est très important*», a soutenu ce médecin-chirurgien de formation. Par ailleurs, il a annoncé l'ouverture d'un centre pilote et du siège de la filiale africaine à Abidjan.

Pour le ministre Sidiki Konaté, cette solution aura bien sa place en Côte d'Ivoire qui, depuis le 1er octobre dernier, a démarré la mise en œuvre effective de la Couverture maladie universelle (Cmu). «*Le digital pourra apporter sa réponse à la question de la santé. En tant que ministre de l'Artisanat ayant à faire à plus de 6 millions d'artisans qui ont aussi besoin d'être accompagnés au niveau de la santé, je porte un grand intérêt à ce projet*», a-t-il déclaré.

Pour sa part, Anne Lauvergeon, présidente d'honneur d'Areva et actionnaire dans ce projet, a soutenu que tout ce qui est intelligence artificielle peut bouleverser tout système de santé. A ses yeux, c'est une solution pour la médecine préventive, pour les Etats pour leur permettre de savoir l'état de santé de leurs populations. Christophe Lambert, acteur de cinéma, également actionnaire et principal ambassadeur de PassCare a lui, salué l'intelligence et la détermination du Dr Adnan El Bakri, à permettre aux assurés sociaux d'avoir accès à l'information médicale et de gérer eux-mêmes leur santé.

Notons que lors d'un panel auquel il a participé en marge de la présentation, Bamba Karim, directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), structure étatique chargée de la mise en œuvre de la Cmu, a partagé la jeune expérience de la Côte d'Ivoire en matière de couverture maladie universelle.

Franck SOUHONE

APRÈS L'ACCIDENT QUI A FAIT 16 MORTS À ABENGOUROU

Le ministre Amadou Koné frappe fort

Le ministre des Transports, Amadou Koné a pris une décision vigoureuse et salutaire, suite à l'accident de la route qui a occasionné la mort de 16 personnes et fait de nombreux blessés, le samedi 12 octobre 2019, à Aniassué, dans le département d'Abengourou. Il a fait fermer l'entreprise de transport dont l'un des véhicules est impliqué dans cet accident dramatique. «*En attendant les résultats des enquêtes diligentées, toutes les autorisations de transport des véhicules appartenant à cette entreprise seront purement et simplement retirées*», a annoncé le ministre Amadou Koné qui rencontrait les transporteurs de la région de l'Indenié-Djuablin, le mardi 15 octobre 2019, dans les locaux de la préfecture d'Abengourou. Cette décision du ministre est justifiée.

Selon nos sources, les chauffeurs de cette compagnie de transport dont le nom n'a pas été révélé, ont une triste réputation. En moins de 3 ans, cette compagnie enregistre en effet 3 graves accidents de la route, avec à la clé, plus de 30 morts. Aux yeux de l'autorité en charge des transports en Côte d'Ivoire, c'est excessif et même inacceptable. Aussi, a-t-elle décidé de frapper fort pour que cela serve d'exemple. Une telle sanction devrait interpeller les autres compagnies dont les employés, notamment les conducteurs des autocars, mettent en péril la vie des passagers par leur comportement irresponsable.

Franck SOUHONE

SANTÉ / AVC

Dr Joseph Boguifo (Pdt de l'Acpci):

«La victime a 4 heures pour optimiser la récupération»

Célébrée chaque année dans le monde à la fin du mois d'octobre, la Journée mondiale de l'accident vasculaire cérébral (Avc) a pour but de sensibiliser l'opinion sur ce grave problème de santé publique. Elle permet d'informer le grand public sur l'importance de la prise en charge immédiate des victimes, dès les premiers symptômes (confusion mentale, problèmes d'élocution, trouble de la compréhension, vertiges, parésie ou paralysie d'une partie du corps ou d'un membre). Dr Joseph Boguifo, président de l'Association des cliniques privées de Côte d'Ivoire (Acpci) et Chantal Benelde Gnahouo, présidente d'Avc Espoir ont fait l'annonce de cet événement hier mercredi 16 octobre 2019 à Cocody-les-Deux- Plateaux. Les conférenciers ont justifié l'intérêt de l'organisation des Journées nationales de lutte contre l'Avc (Jnl_Avc 2019) par plusieurs facteurs. «*Aujourd'hui, l'Avc a transcendé les frontières. Les victimes sont de moins en moins jeunes, et ont souvent la trentaine. Les enfants et les nourrissons ne sont pas épargnés*», ont rappelé les conférenciers. Ils ont relevé la particularité de cette maladie qui survient avec brutalité. «*La victime a 4 heures pour optimiser la récupération. C'est pourquoi, il faut aller vite à l'hôpital dès la survenue des premiers signes*», a expliqué Dr Joseph Boguifo. Les signes sont : paralysie d'un membre ou d'un côté ; baisse brutale, unilatérale de la vision ou vision double; troubles de la sensibilité d'un membre ou d'un côté; troubles du langage, difficulté à parler ; troubles de l'équilibre et de la compréhension. L'Avc est la première cause d'hospitalisation en Côte d'Ivoire, avec un taux estimé à 35 %. Cette maladie fait des victimes dans le monde du travail notamment au niveau des cadres et chefs d'entreprise, et créée la désolation au sein des familles. Plusieurs parmi eux ont perdu leurs emplois. «*Cette maladie fait basculer la vie des victimes. Elles doivent réapprendre à vivre avec les séquelles dont des handicaps*», a témoigné la présidente de l'Ong qui souffre d'une paraplégie à l'issue d'une crise qu'elle a faite. L'une des missions de son organisation est d'accompagner des familles dans la prise en charge des malades et la gestion de leurs incontinences. Le thème des Jnl_Avc 2019, «*Avc : la prévention, une priorité nationale*», fait-elle savoir, est d'aider les populations à avoir une bonne connaissance de cette maladie, notamment les facteurs et les signes pour mieux la prévenir et contrôler des facteurs de risques. Les diabétologues, neurologues et autres spécialistes ont été mobilisés ainsi que la fédération française Avc, qui va partager son expérience au cours de ces journées scientifiques.

Dr Joseph Boguifo, président de l'Acpci) et Chantal Benelde Gnahouo, présidente d'Avc Espoir ont appelé à la mobilisation, les populations et les directeurs des ressources humaines des entreprises dans le cadre des Jnl_Avc 2019. (Ph. DR)

Marcelle AKA

GOUVERNANCE EN CÔTE D'IVOIRE

Un cadre de Concorde juge la gestion économique de Ouattara

Son appel aux grandes puissances

La gestion économique de la Côte d'Ivoire sous l'ère du président Alassane Ouattara a été passé au crible mercredi 16 octobre 2019 par Thimotée Kazilé Kouadio, diplomate économique, par ailleurs secrétaire national chargé des questions économiques au Congrès pour la consolidation de la République et le développement (Concorde). Il s'est agi pour cet expert, au cours de la conférence de presse qu'il a animée au siège du parti Concorde à Abidjan-Cocody, de juger l'aspect économique de la gouvernance de l'actuel président de la République, en fonction depuis 2011. Selon M. Kouadio, l'actuel chef de l'Etat a imprimé une dynamique économique exemplaire grâce à la réorganisation du système et la mise en exergue de la diplomatie économique. Ce qui a valu à la Côte d'Ivoire d'atteindre un niveau remarquable. «*En 2011, lorsque le président Ouattara accédait au pouvoir, nous sortions d'une crise, d'une situation économiquement et socialement complexe. Mais, en si peu de temps, le fait d'avoir réorganisé sa diplomatie économique, la Côte d'Ivoire a atteint un seuil vraiment inégalé. En si peu de temps, le président Ouattara a su remodeler le système à un point où aujourd'hui, nous avons atteint un taux de croissance pragmatique. Les institutions internationales, tout le monde en parle*», a-t-il justifié.

Le diplomate Thimotée Kazilé Kouadio demande aux populations de réitérer leur confiance à Ouattara au regard de la performance économique. (Ph. DR)

Le secrétaire national chargé des questions économiques de Concorde a fait savoir que la diplomatie économique primait sur la diplomatie bilatérale dite diplomatie traditionnelle parce que les relations entre les États n'ont d'intérêt qu'autour de l'économie. Et le président Ouattara a vu juste en s'appropriant cette offre politique. Il s'en est donné les moyens et des collaborateurs compétents dont un gouvernement conduit par le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly. «*Si nous sommes arrivés là, c'est grâce à la diplomatie économique qui a été le cheval pour le président Ouattara pour booster le pays. Voila pourquoi nous avons ce taux de croissance, ce n'est pas de la magie, c'est de la programmation, la vision d'un économiste*», a-t-il confié.

Pour le cadre du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp), les populations devraient se baser sur les acquis pour maintenir leur confiance au président Ouattara car «*on ne change pas une équipe qui gagne*». Il a ajouté qu'il faut plutôt consolider les acquis.

«*Tout est mis en place. Dans nos villages, il n'y avait pas d'électricité depuis des années. Aujourd'hui, ces villages sont électrifiés, il y a de l'eau courante. Ça veut dire qu'il y a déjà un impact positif sur la population. Les choses vont aller de façon exponentielle. Donc, il faudrait que les Ivoiriens créent une atmosphère de paix pour que le président Ouattara puisse encore booster le développement*», a dit M. Kouadio.

Saisissant l'occasion, l'orateur a lancé un appel à la communauté internationale ainsi qu'aux grandes puissances, afin qu'elles continuent d'appuyer économiquement la Côte d'Ivoire pour que la croissance soit plus forte et qu'on ait plus d'impact drastique sur le chômage.

Venance KOKORA

PUBLI-REPORTAGE / FINANCEMENT DES PME

Société générale Côte d'Ivoire et Proparco signent un partenariat

Une ligne de crédit de 6 à 200 millions fcfa ouverte

Ce lundi 14 octobre 2019, à la Maison de La Pme de Société générale Côte d'Ivoire (Sgci), sise au carrefour Camp commando Koumassi (Blvd Valery Giscard d'Estaing), Aymeric Villebrun, directeur général de Sgci, SEM. Gilles Huberson, ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, et Mme Fatoumata Sissoko-Sy, directrice régionale de Proparco pour l'Afrique de l'Ouest, ont signé une convention de partenariat visant à accompagner et financer les professionnels et les Pme de Côte d'Ivoire.

La garantie de portefeuille Ariz accordée par Proparco, filiale de l'Agence française de développement (Afd) dédiée au secteur privé, permettra à Société générale Côte d'Ivoire de développer son offre de soutien aux entrepreneurs. Les professionnels et les Pme pourront ainsi bénéficier de crédits compris entre 6 millions francs fcfa et 200 millions francs cfa sur une période allant de 1 à 7 ans.

«*Le groupe Société générale a récemment lancé le programme "Grow with Africa" qui vise notamment à mieux accompagner les Pme africaines qui sont au cœur de l'économie ainsi qu'à favoriser le développement de solutions de financements innovantes adaptées aux marchés africains*», a souligné Aymeric Villebrun, directeur général de Société générale Côte d'Ivoire dans son intervention.

Les parties étaient fières de la conclusion du partenariat (Ph. DR)

De son côté, la directrice régionale de Proparco, Fatoumata Sissoko-Sy, a rappelé que le groupe Afd a lancé en 2019 l'initiative Choose Africa, qui a pour objectif de consacrer 2,5 milliards d'euros (plus de 1 600 milliards de fcfa) au financement et à l'accompagnement de 10 000 start-up et Pme sur le continent africain d'ici à 2022.

Cette initiative commune s'inscrit pleinement dans la dynamique du groupe Afd et de Société générale Côte d'Ivoire, qui mettent un point d'honneur à rester résolument engagés dans les transformations positives du continent.

Source (Sercom Sgci)

AGRICULTURE / FIXATION DU PRIX DU CACAO

Le plaidoyer du ministre Adjoumani à l'Icco

Ce qui est fait pour booster la production du riz local

La Côte d'Ivoire est premier producteur mondial de cacao. Cependant, la fixation du prix sur le marché international ne dépend pas d'elle. Cette situation impacte le prix d'achat bord champ au niveau national. Les planteurs subissent d'énormes préjudices. Soucieux, le nouveau ministre de l'Agriculture et du développement rural, Kobenan Adjoumani, multiplie les rencontres avec les partenaires pour rechercher des solutions aux préoccupations des planteurs. Hier mardi 15 octobre 2019, le premier responsable de l'agriculture en Côte d'Ivoire a reçu en audience à son cabinet à Abidjan-Plateau, le directeur exécutif de l'Organisation internationale du cacao (Icco), Michel Arrion. Le ministre a fait un plaidoyer auprès du patron de cette institution internationale. Il lui a demandé de s'impliquer de sorte que les planteurs ne soient pas lésés dans la fixation du prix du cacao au niveau international. Le directeur exécutif de l'Icco, Michel Arrion, a réitéré le soutien de son organisation au gouvernement ivoirien dans sa quête d'amélioration des conditions de vie des producteurs de cacao. M. Arrion a réaffirmé la volonté de l'Icco de se rapprocher des réalités des producteurs de cacao, afin de leur apporter son expertise dans l'analyse et la résolution des problèmes auxquels ils sont confrontés. Cette organisation a pour mission de réguler et d'améliorer le fonctionnement de la filière cacao dans le monde dans le respect des accords internationaux conclus par les Etats membres. Le ministre Adjoumani a reçu dans la même journée le représentant résident de l'Agence de coopération internationale du Japon (Jica), Fujino Kojiro. Il a déclaré s'engager aux cotés du gouvernement ivoirien pour la promotion du riz en Côte d'Ivoire. Il faut rappeler que le gouvernement ivoirien et la Jica ont formulé le projet de promotion du riz local (Proril) dont la mise en œuvre avait démarré le 18 février 2014. Le projet devrait prendre fin en février 2019, mais pour assurer la pérennisation et l'institutionnalisation des activités, il a été prorogé d'une année jusqu'au 31 mars 2019.

Marcelle AKA

Le directeur exécutif de l'Icco, Michel Arrion et le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani (Ph. DR)